



UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES

Direction des études et de la vie universitaire

EXONERATIONS DES DROITS DE BASE 2016/2017 EN CAS DE DOUBLE INSCRIPTION - Pour mémoire

CA DU 28 JUIN 2016

Exonérations Diplômes Nationaux	0 €	Pour la soutenance de mémoire l'année suivante (sur justificatifs) (droits MASTER)
Exonérations Diplômes Nationaux	0 €	Pour les stages pratiques ou stages à l'étranger (droits MASTER)
Exonération Diplômes Nationaux	0 €	Pour les étudiants passant l'examen l'année suivante n+1 (droits MASTER)
Exonération Diplômes nationaux	0 €	Pour les étudiants inscrits au DU PAREO et Diplômes Nationaux (droits Licence)
Exonération Diplômes nationaux	0 €	Pour les étudiants inscrits en IEJ et MASTER de Droit à Paris Descartes (droits MASTER)
Exonération Thèses d'exercice , DES,DESC	0 €	Prolongation pour soutenir la thèse d'exercice jusqu'au 31 décembre de l'année en cours (droits MASTER)
Exonération Diplômes Nationaux	0 €	Pour les étudiants en bi-Licences (droits Licence)
Exonération Diplômes Nationaux	0 €	Pour les étudiants en double inscription L1 - L2 et L3 (droits Licence)
Exonération Diplômes Nationaux	0 €	Pour les étudiants en 2ème année études de santé (et ayant une IA complémentaire en MASTER)
Exonération Diplômes Nationaux	0 €	Pour les étudiants en thèse et 6ème année de pharmacie (droits MASTER)
Exonération Diplômes Nationaux	0 €	Pour les étudiants en 2ème année de santé et médecine science ou pharmacie science (droits Licence)
Exonération Diplômes Nationaux	0 €	Pour les étudiants en Réorientation L1 (en provenance d'une autre université) (droits Licence)
Exonération Diplômes Nationaux	0 €	Pour les psychologues scolaires (DEPS) (droits MASTER)
Exonération Diplômes Nationaux	0 €	Pour les étudiants inscrits au titre d'une co-accréditation
Exonération Diplômes Nationaux	0 €	Pour les étudiants déjà inscrits à USPC
Exonération Diplômes Nationaux	0 €	Pour les étudiants en situation de handicap dont le taux d'incapacité reconnu par le MDPH est au moins égal à 80 %